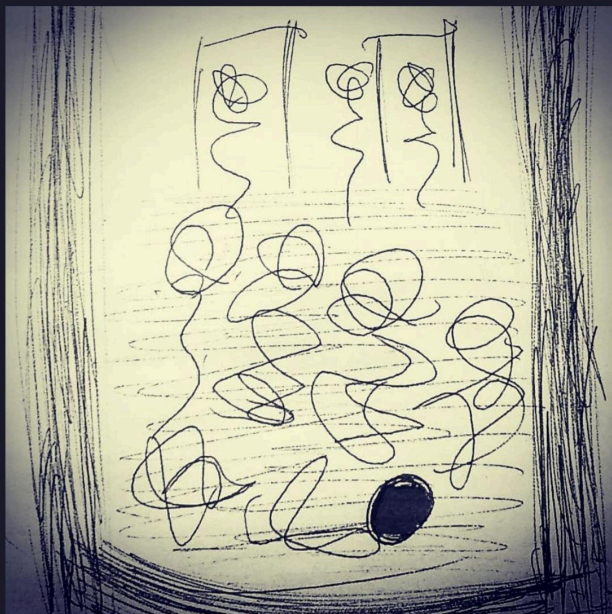


# GUÉRIR LA JUSTICE DEVENUE PERVERSE NARCISSIQUE

QUAND L'INSTITUTION ADOPTE LES  
MÉCANISMES DE CEUX QU'ELLE DEVAIT JUGER



**THOMAS BRANT**



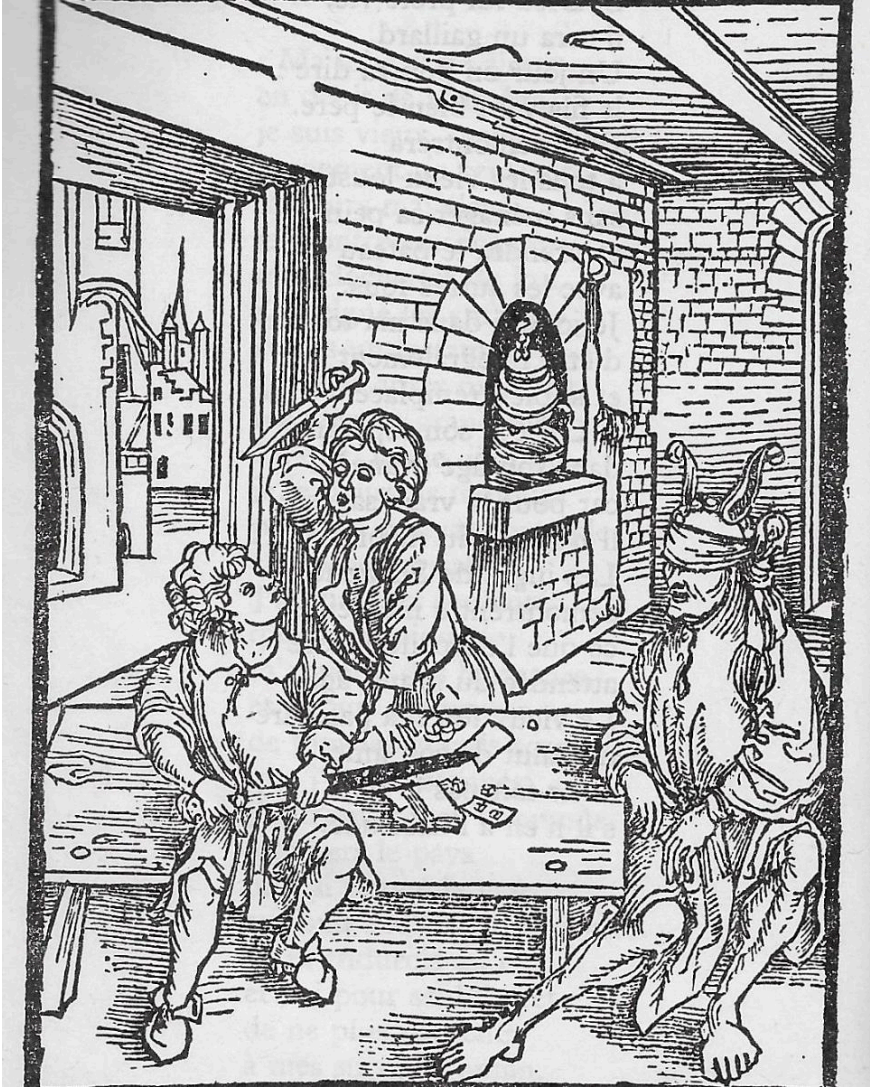
Assemblé le 3 Novembre 2025  
Editions CASAS MAREISON  
Calle Tancajote, 13  
38916 VAVERDE  
EL HIERRO - ÎLES CANARIES  
ESPAGNE  
<http://casasmareison.es>  
[contact@casasmareison.es](mailto:contact@casasmareison.es)

Photos d'illustration : Thomas BRANT

## Table des matières

<b>Préface de l'auteur</b>	<b>6</b>
<b>Chapitre 1 : Le Pacte Rompu : Quand la Justice Devient le Miroir du Mensonge</b>	<b>7</b>
A. La promesse trahie	8
B. La dérive invisible	8
C. L'institution miroir	9
D. Le père face au mur	9
E. L'ouverture du livre	10
<b>Chapitre 2 : Le Profil du Manipulateur et sa Mécanique</b>	<b>11</b>
A. Le stratège du chaos	12
B. Le manipulateur et la loi : l'outil et la scène	12
C. La triangulation judiciaire	13
D. La victimisation ultime	14
E. Le paradoxe de la crédibilité	15
F. Transition : vers la justice vulnérable	15
<b>Chapitre 3 : La Justice, Cible Idéale du Manipulateur</b>	<b>16</b>
A. Les failles structurelles	17
B. Le piège de l'équilibre	17
C. La surcharge et l'inertie	18
D. Le danger des experts et de l'ASE	19
E. La rationalité pervertie	20
F. Transition : vers la perversion institutionnelle	21
<b>Chapitre 4 : Quand l'institution devient perverse et narcissique</b>	<b>22</b>
A. La perversion du système	23
B. Le narcissisme institutionnel	24
C. Le déni et l'aveuglement volontaire	25
D. La "chose jugée" contre la vérité	25
E. La victime judiciarisée	26
F. Transition : vers la lucidité	27
<b>Chapitre 5 : Le Cas du Tribunal de Strasbourg : Anatomie d'un Aveuglement</b>	<b>29</b>

A. Le fait et le mécanisme	30
B. La défaillance du regard	30
C. L'application de l'analyse	31
D. Le poids du lieu	32
E. Ce que révèle ce cas	32
F. Transition : la nécessité de la lucidité	33
<b>Chapitre 6 : Pour une Justice Lucide</b>	<b>34</b>
A. Le constat final	35
B. Les remèdes institutionnels	35
1. Former à la psychologie du mensonge et de la manipulation	36
2. Le dépaysement judiciaire comme respiration éthique	36
3. Des parquets spécialisés pour les drames institutionnels	36
4. L'intelligence artificielle au service de la transparence	37
5. Réhabiliter l'écoute du réel	38
6. Accepter la relecture et le doute	38
C. Un appel à la lucidité	38
D. La voix du père	39



*Illustration d'un poème de La Nef Des Fous, Sébastien Brant, 1494*

## Préface de l'auteur

Il est difficile d'admettre que la justice, l'institution que l'on croit la plus pure, puisse parfois devenir le miroir déformé de ce qu'elle devait combattre.

Ce livre est né de cette fracture : celle d'un père confronté à une justice qui, au lieu d'apaiser la violence, l'a prolongée sous d'autres formes, plus froides, plus administratives, mais tout aussi destructrices. Je ne l'ai pas écrit contre la justice, mais pour elle. Parce qu'il vient un moment où le silence ne répare plus rien.

Lorsqu'une institution reproduit les mécanismes de la perversion qu'elle devait juger, le déni, l'inversion des rôles, le besoin d'avoir raison, le refus d'entendre, elle cesse d'être juste pour devenir *perverse narcissique* au sens symbolique du terme : refermée sur sa propre image. Cette expression choque, et c'est tant mieux.

Elle ne désigne pas un scandale individuel, mais un malaise systémique : celui d'une justice fatiguée, saturée, qui se protège d'elle-même au lieu de se réformer.

J'ai voulu comprendre comment cette dérive s'installe, comment elle broie les plus vulnérables, et comment elle pourrait, surtout, guérir. Ce livre mêle témoignage et réflexion. Il raconte, analyse et propose.

Il explore le glissement d'une institution blessée vers une forme d'aveuglement moral, mais aussi les chemins de la réconciliation : le dépaysement judiciaire, les parquets spécialisés, la formation au discernement, l'usage lucide de l'intelligence artificielle, et la restauration du regard humain.

Car le contraire de l'injustice n'est pas la perfection : c'est l'attention.

Et si la justice redevient capable d'attention, envers les faits, les personnes, ses propres erreurs, alors elle pourra redevenir ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être : un acte d'amour lucide envers la vérité.

## Chapitre 1 : Le Pacte Rompu : Quand la Justice Devient le Miroir du Mensonge



## **A. La promesse trahie**

Il existe un pacte implicite entre le citoyen et la justice.

Ce pacte dit : si tu dis la vérité, si tu apportes les preuves, si tu restes dans le droit, l'institution te protégera.

C'est la base de toute société civilisée.

Mais que se passe-t-il lorsque ce pacte se rompt ?  
Quand la vérité n'a plus de poids face à la narration la plus habile ?  
Quand la sincérité devient suspecte, et le mensonge, séduisant ?

Je ne parle pas ici d'une erreur de jugement, ni d'un simple dysfonctionnement administratif.

Je parle d'une dérive plus profonde, presque psychique, celle d'une institution qui, à force de se protéger, finit par reproduire les mêmes mécanismes que ceux qu'elle devrait combattre.

C'est cette dérive que j'ai rencontrée.

Une justice qui, croyant préserver son équilibre, s'est rendue complice d'une emprise.

Une justice qui, confrontée à la perversion, n'a pas su la reconnaître, parce qu'elle en avait déjà intégré certains mécanismes.

## **B. La dérive invisible**

Tout commence toujours par une confiance.

On entre dans un tribunal comme on entrerait dans une cathédrale : avec le sentiment que la vérité sera plus grande que soi.

On pense que les faits parleront, que la cohérence finira par s'imposer.

Mais très vite, on découvre une autre réalité : celle d'un système saturé, pressé, inquiet de ses propres failles.

Un système où l'émotion prime sur le discernement, où la forme finit par effacer le fond.

J'ai vu la justice se détourner du concret pour se réfugier dans le symbolique, préférer l'apparence d'équilibre à la recherche du vrai.

Et c'est ainsi que la manipulation trouve sa place : elle épouse les failles du système comme une eau s'infiltré dans la pierre.

Le pervers narcissique comprend instinctivement ce que beaucoup d'avocats découvrent avec le temps : la justice ne croit pas ce qui est prouvé, elle croit ce qui est raconté avec le bon ton.

## **C. L'institution miroir**

La justice n'est pas seulement une machine à juger.

C'est une conscience collective, une projection de notre besoin de morale.

Mais comme toute conscience, elle peut être blessée, effrayée, ou séduite.

Lorsqu'elle rencontre la perversion, elle se voit renvoyée à sa propre image : sa peur du doute, sa difficulté à reconnaître ses erreurs, son besoin de se croire juste.

Ainsi, peu à peu, la justice commence à fonctionner comme la personnalité qu'elle devait contenir :

- elle nie les évidences,
- elle renverse les rôles,
- elle protège ce qui la flatte,
- elle rejette ce qui la dérange.

Et dans ce renversement, l'institution cesse de rendre justice ; elle cherche à se rassurer.

## **D. Le père face au mur**

Ce que j'ai vécu n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Une affaire familiale, comme tant d'autres, où la logique judiciaire s'est inversée.

Où la victime, parce qu'elle insistait pour dire la vérité, a fini par être perçue comme l'agresseur.

Où l'on a préféré croire la fiction plutôt que le fait, la posture plutôt que la preuve.

Je ne raconte pas ici une histoire d'amour brisée, mais une expérience de foi brisée, la foi en la justice.

Parce qu'il n'y a pas de pire trahison que celle de l'institution qu'on pensait protectrice.

Et lorsqu'elle se laisse envahir par les mêmes mécanismes qu'elle devait juger, c'est tout un ordre moral qui vacille.

## **E. L'ouverture du livre**

Ce premier chapitre n'est pas un réquisitoire.

C'est le point de départ d'une exploration : celle de la justice lorsqu'elle devient miroir de la perversion qu'elle devait contenir.

C'est aussi une invitation à la lucidité : comprendre comment l'institution, sous couvert d'équilibre, peut devenir l'instrument d'une violence qu'elle ne voit pas.

Car il faut oser poser cette question, simple mais terrible : et si la justice, parfois, ne jugeait plus, mais se protégeait ?

Et si, par peur de reconnaître l'erreur, elle en devenait la complice ?

C'est à partir de là que commence cette réflexion : non pas contre la justice, mais pour elle.

## Chapitre 2 : Le Profil du Manipulateur et sa Mécanique



## **A. Le stratège du chaos**

Le manipulateur pervers narcissique n'agit pas par impulsion : il construit.

Son objectif n'est pas de détruire immédiatement, mais d'user, de dissoudre, d'absorber.

Son arme principale n'est pas la force, mais la confusion. Là où l'homme ordinaire agit pour réparer, le manipulateur agit pour déséquilibrer.

Il ne cherche pas le pouvoir en soi, mais le contrôle intérieur des autres, celui qui transforme la volonté d'autrui en simple extension de la sienne.

C'est un stratège du chaos, un artisan du flou.

Il crée des zones d'ombre, brouille les repères, mélange les niveaux : émotion, morale, loi, apparence. Et quand tout devient confus, il règne.

Ce qui rend sa présence si dangereuse, c'est qu'il ne croit pas au réel. Le réel est pour lui une matière malléable, un décor.

Il peut tout raconter, tout nier, tout inverser, parce que, pour lui, rien n'existe vraiment en dehors de sa propre mise en scène.

Et la justice, avec sa lenteur et son besoin de cohérence formelle, devient le théâtre idéal.

## **B. Le manipulateur et la loi : l'outil et la scène**

Là où un individu normal voit dans la loi une limite, le manipulateur y voit un outil.

Chaque règle devient pour lui une opportunité de manipulation supplémentaire.

Une plainte, une main courante, une expertise : autant de leviers pour tisser sa toile narrative.

Il sait que la justice ne juge pas les émotions, mais les dossiers.

Alors il fabrique le dossier qu'elle veut voir.  
Il rédige, compile, dramatise, pleure au bon moment.

Il ne cherche pas à convaincre sur le fond, mais à influencer la perception.

C'est un artiste du plausible.

Et plus le mensonge est préparé, plus il paraît naturel.

La perversion narcissique et la procédure judiciaire partagent un même langage : la mise en scène, la chronologie, le récit.

Le manipulateur comprend intuitivement que celui qui impose la narration impose la vérité.

Et dans un système qui repose sur l'écrit, sur la logique apparente, le vrai devient souvent secondaire.

## **C. La triangulation judiciaire**

Le manipulateur ne détruit jamais seul.

Il recrute.

C'est sa spécialité : transformer les tiers en relais involontaires de son emprise.

Famille, amis, médecins, avocats, magistrats, chacun reçoit une version calibrée du récit.

La séduction, ici, ne se joue pas sur le plan charnel, mais moral : il s'agit de faire croire à la bonne foi.

C'est ce qu'on pourrait appeler la *triangulation judiciaire* : le manipulateur crée une tension entre deux pôles (la victime et la justice), et lui se place au centre, comme médiateur, victime, ou repère de stabilité.

Plus il est calme, plus l'autre semble fou.

Plus il paraît blessé, plus l'autre paraît dangereux.

La justice, qui cherche la mesure, se range instinctivement du côté de celui qui maîtrise ses émotions.

Dans cette mise en scène, le manipulateur devient le garant du bon ton, et donc, paradoxalement, le garant de la raison.

Il obtient alors ce qu'il voulait : la reconnaissance symbolique du juge.

Et une fois reconnu, il n'a plus besoin de convaincre, l'institution le défendra d'elle-même.

## **D. La victimisation ultime**

Le manipulateur sait que la société protège les victimes

.  
Alors il devient la victime parfaite.

Pas seulement une victime d'un conflit, mais la victime morale, celle qui souffre en silence, qui parle avec retenue, qui se dit "fatiguée, mais digne".

Ce masque est imparable.

Parce qu'il répond au besoin de l'institution de se sentir juste.  
La justice aime protéger. Le manipulateur l'a compris.

La *victimisation ultime* n'est pas un mensonge grossier : c'est une esthétique.  
Chaque mot est dosé, chaque silence calculé.

Il se montre docile, coopératif, plein de bonne volonté, pendant que la véritable victime, épuisée, finit par s'agacer, hausser le ton, perdre patience.

Et c'est là que le piège se referme.

Celui qui souffre vraiment paraît instable ; celui qui manipule paraît mesuré.

La justice, qui valorise la maîtrise, penche du côté de la perversion polie.

## **E. Le paradoxe de la crédibilité**

Le manipulateur gagne parce qu'il connaît le fonctionnement humain : la crédibilité ne dépend pas du vrai, mais du calme.

Dans le tumulte d'une affaire familiale, il sait que celui qui pleure avec grâce convaincra plus que celui qui crie la vérité.

Il sait que la justice redoute le désordre émotionnel, qu'elle confond souvent souffrance et dangerosité.

Ainsi, il avance en silence, sûr de lui, tandis que la victime, à bout, finit par donner les signes mêmes qui la condamnent.

C'est un paradoxe terrible : le système, fait pour protéger les fragiles, finit par punir ceux qui réagissent.

## **F. Transition : vers la justice vulnérable**

Dans cette mécanique, le manipulateur n'a besoin que d'une seule chose : une institution fatiguée, débordée, et soucieuse de son image.

La justice devient alors le lieu idéal de la perversion, non pas parce qu'elle est mauvaise, mais parce qu'elle est humaine, trop humaine.

C'est à ce point de jonction que le danger commence : quand la justice, croyant maîtriser la situation, devient sans le savoir le prolongement du manipulateur.

C'est là que commence le chapitre suivant : comprendre pourquoi la justice, dans sa structure même, devient une proie idéale pour ce type d'esprit.

## Chapitre 3 : La Justice, Cible Idéale du Manipulateur



## **A. Les failles structurelles**

La justice n'est pas mauvaise.

Elle est vulnérable.

Elle est lente, complexe, souvent surchargée, et c'est précisément ce qui la rend perméable à la manipulation.

Ce n'est pas l'intention qui manque, mais la disponibilité intérieure : celle de discerner, d'écouter au-delà du récit.

Chaque magistrat porte des dizaines d'affaires, chaque service social croule sous les urgences.

Dans cet empilement, l'émotion se dilue, la vigilance baisse.

Là où il faudrait un regard humain, il ne reste souvent qu'un regard procédural.

Et le manipulateur, lui, s'y faufile sans effort.

Il sait que le système cherche la simplification : il la lui offre, emballée dans une histoire claire, cohérente et moralement confortable.

La perversion adore les institutions : elles lui offrent une structure dans laquelle se cacher.

Et la justice, avec son apparente neutralité, est un abri parfait.

Car tant qu'elle suit la forme, elle se croit juste, même quand le fond s'est inversé.

## **B. Le piège de l'équilibre**

La justice moderne a fait de l'équilibre une vertu cardinale.

Dans les affaires familiales, cet équilibre se traduit par la recherche d'un compromis, d'une symétrie : il ne faudrait pas qu'un parent ait trop raison, ni l'autre trop tort.

Mais dans le cas d'une relation perverse, cette logique devient un poison.

Le manipulateur n'a pas besoin de prouver son innocence : il lui suffit de partager la culpabilité.

Et la justice, en voulant rester "neutre", tombe dans le piège de la fausse équidistance.

Elle transforme une agression en conflit, un prédateur en simple "partie opposée".

Dans cette posture d'équilibre, l'institution croit être prudente.

En réalité, elle devient injuste.

Car face à une stratégie de destruction, le compromis est une défaite.

Cette confusion entre équité et neutralité est une des plus grandes failles du système.

La justice veut éviter le conflit, alors elle coupe la vérité en deux, et chaque moitié finit par lui ressembler : tiède, indécise, et confortable.

Pendant ce temps, les enfants, les victimes, et parfois la vérité elle-même, disparaissent dans l'entre-deux.

## **C. La surcharge et l'inertie**

Un autre élément rend la justice malléable : la fatigue institutionnelle.

Trop de dossiers, pas assez de temps, pas assez de moyens.

Alors, l'esprit se défend comme il peut : il simplifie, il classe, il s'habitue.

Face à un manipulateur, cette inertie devient une bénédiction.

Chaque fois qu'il ment, un délai s'installe.

Chaque fois qu'il ment encore, un autre acteur arrive, découvre le dossier, reprend tout depuis le début.

Le système se réinitialise sans cesse, tandis que la vérité, elle, se dissout dans le temps.

Le pervers narcissique, lui, ne se fatigue jamais.

Il vit de l'énergie qu'il vole à l'autre.

Et la justice, épuisée, finit par céder.

Elle choisit la solution la plus simple : celle qui arrête le bruit.

Mais dans ce silence administratif, c'est souvent la manipulation qui triomphe.

## **D. Le danger des experts et de l'ASE**

Entre la justice et les familles, il y a les intermédiaires : les experts, les psychologues, les travailleurs sociaux, l'Aide Sociale à l'Enfance.

Ces acteurs sont essentiels, mais ils sont aussi les plus exposés aux manipulations.

Le manipulateur le sait : il parle leur langage.

Il se montre concerné, empathique, articulé.

Il s'adapte à leurs codes.

Et peu à peu, il gagne leur confiance, parfois sans qu'ils s'en rendent compte.

Le problème n'est pas la mauvaise foi de ces intervenants, mais leur isolement.

Ils voient un fragment, jamais l'ensemble.

Et le manipulateur s'en sert : il fournit à chacun un morceau différent de son puzzle.

Aucun n'a tort, mais personne ne voit la totalité.

Ainsi, l'image globale reste celle qu'il a choisie.

Quand l'ASE s'en mêle, la situation devient encore plus complexe.

Par prudence, par peur de l'erreur, elle suspend souvent son jugement.

Mais l'absence de décision est déjà une décision : celle de laisser faire.

Et dans cette passivité prudente, le système devient complice de ce qu'il ne comprend pas.

## **E. La rationalité pervertie**

La justice croit au raisonnement.

Mais le manipulateur, lui, comprend le langage des affects.

Il sait que la raison ne tient pas seule : elle a besoin d'une émotion pour s'ancrer.

Alors il offre à la justice ce qu'elle désire : la narration qui conforte son besoin d'ordre.

C'est une forme de symbiose toxique : l'un cherche à séduire, l'autre à se rassurer.

Et le résultat, c'est une **rationalité pervertie** :

- les arguments logiques servent à justifier des choix émotionnels ;

- les décisions sont prises pour maintenir la cohérence du système, non pour rétablir la vérité ;
- les apparences deviennent la nouvelle morale.

Ainsi, sans le vouloir, la justice devient miroir du manipulateur : elle ne juge plus les faits, elle juge les impressions.

Elle n'analyse plus le réel, elle gère les ressentis.

Et dans cette bascule subtile, la vérité devient secondaire.

## **F. Transition : vers la perversion institutionnelle**

Ce n'est donc pas seulement l'erreur humaine qui permet la manipulation.

C'est la structure même du système judiciaire : lente, hiérarchique, saturée, qui la rend possible.

Chaque rouage fonctionne, mais l'ensemble ne voit plus.

C'est un aveuglement collectif, nourri par la bonne foi de chacun.

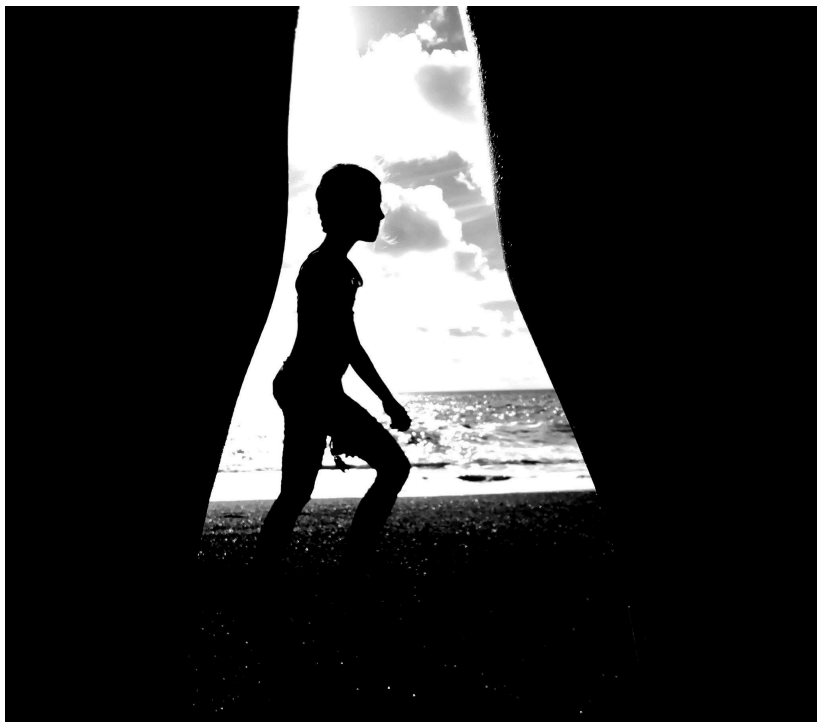
Et lorsque l'institution, à force d'être abusée, commence à reproduire les gestes du manipulateur, inversion des rôles, déni, autosatisfaction, refus de se remettre en question.

Alors, elle cesse d'être une victime.

Elle devient une copie du modèle qu'elle devait juger.

C'est cette mutation symbolique, cette contamination psychique du système, que le chapitre suivant explorera : quand la justice, à force d'être manipulée, devient à son tour perverse et narcissique.

## Chapitre 4 : Quand l'institution devient perverse et narcissique



## A. La perversion du système

Il y a un moment où la justice cesse d'être trompée : elle commence à se tromper elle-même.

Ce glissement ne se fait pas d'un coup, mais par imprégnation lente.

Face à la manipulation constante, au mensonge méthodique, à la peur de se contredire, l'institution finit par adopter les réflexes de défense du manipulateur.

Elle se rigidifie, se protège, refuse la remise en question.

C'est le passage de la perversion subie à la perversion intégrée.

La justice devient alors une entité défensive : elle ne cherche plus le vrai, elle cherche à se confirmer dans sa propre justesse.

Le doute, qui devrait être le moteur de son discernement, devient son ennemi.

Et pour préserver l'image de sa cohérence, elle préfère tordre le réel plutôt que d'admettre l'erreur.

C'est à ce stade que naît ce qu'on pourrait appeler une *perversion institutionnelle*.

Non pas le mal volontaire, mais le refus de voir.

Non pas la corruption, mais la peur d'avoir failli,

Non pas le cynisme, mais l'orgueil blessé d'une structure qui se veut infaillible.

Ainsi, l'institution, confrontée au mensonge, finit par le reproduire : elle **inverse les rôles**, protège celui qui la flatte, punit celui qui la met face à ses contradictions.

Et le mensonge devient alors non plus une faute, mais un ciment de stabilité.

## **B. Le narcissisme institutionnel**

Le narcissisme individuel se nourrit du regard de l'autre.

Le narcissisme institutionnel, lui, se nourrit du regard social.

La justice, en tant qu'institution, vit dans la tension entre sa mission (protéger, dire le droit) et son image (être perçue comme juste).

Et quand ces deux dimensions entrent en conflit, c'est souvent l'image qui l'emporte.

Le narcissisme institutionnel, c'est ce moment où la justice ne cherche plus à être juste, mais à paraître cohérente.

Elle craint plus la critique que l'injustice.

Elle protège ses symboles, ses procédures, ses codes, parfois plus que les êtres qu'elle est censée défendre.

C'est une logique d'auto-préservation : "nous ne pouvons pas nous être trompés, donc celui qui conteste doit avoir tort."

Ce mécanisme est d'autant plus puissant qu'il est collectif : aucun magistrat ne décide d'être narcissique.

Mais l'ensemble du corps judiciaire, confronté à la suspicion, à la presse, à la peur du précédent, développe une solidarité défensive.

Et de cette solidarité naît une culture : celle du silence, de l'entre-soi, du "on ne revient pas sur une décision rendue".

La justice devient ainsi le miroir de sa propre peur.

Ce n'est plus elle qui juge la vérité, c'est la vérité qui doit se conformer à elle.

## **C. Le déni et l'aveuglement volontaire**

Face à l'horreur, la justice ferme parfois les yeux non par malveillance, mais par instinct de survie morale.

Reconnaître l'ampleur d'une défaillance, d'un échec de protection, d'un drame évitable, serait admettre que l'institution elle-même a participé au désastre.

Et ce vertige est insoutenable.

Alors le déni devient une défense psychique collective.

On minimise, on décontextualise, on reformule.

On parle de "malentendu", de "complexité du dossier", de "décisions fondées sur les éléments disponibles à l'époque".

Le langage administratif devient un écran protecteur contre la culpabilité institutionnelle.

Mais ce déni a un prix : il produit une froideur qui déshumanise.

Là où la justice devait ressentir, elle se protège.

Là où elle devait corriger, elle justifie.

Et, petit à petit, l'inhumanité devient un réflexe de survie.

La justice, qui devait être un abri, devient une forteresse.

Ceux qui la servent ne sont pas des monstres, mais des humains épuisés, murés dans la certitude que douter serait trahir leur propre mission.

Leur aveuglement est la rançon de leur loyauté.

## **D. La "chose jugée" contre la vérité**

Le système judiciaire repose sur un principe noble : la *chose jugée*.

Ce principe assure la stabilité du droit, protège les citoyens contre l'arbitraire.

Mais lorsqu'il est mal compris, il devient un bouclier contre la vérité.

Une erreur, une omission, une déformation, une interprétation biaisée peuvent ainsi devenir définitives, non parce qu'elles sont justes, mais parce qu'elles sont anciennes.

Ce phénomène crée une logique absurde :

plus une décision est injuste, plus il devient difficile de la contester.

Et l'institution, pour ne pas s'affaiblir, s'enferme dans sa propre inertie.

C'est le paradoxe de la justice moderne : elle peut tout revoir sauf elle-même.

Là encore, on retrouve le schéma narcissique : l'impossibilité d'accepter l'erreur, la peur de perdre la face, la préférence pour la continuité plutôt que la vérité.

Ainsi, une institution censée être le lieu du discernement devient, parfois, le gardien de son propre mensonge.

## **E. La victime judiciaire**

Au bout de cette logique, il y a un visage : celui de la victime.

Mais ce visage n'émeut plus, il dérange.

Parce qu'il rappelle ce que la justice voudrait oublier : l'échec de sa mission.

Alors, pour se protéger, l'institution fait de la victime un problème.

On la soupçonne d'exagérer, de ressasser, d'être obsessionnelle.

On lui reproche de ne pas "tourner la page".

Et, ironie tragique, la victime devient à son tour un dossier, un cas, une gêne à traiter.

C'est là la dernière transformation : la victime judiciaire.

Elle ne parle plus à des humains, mais à un système.

Ses mots ne sont plus entendus, seulement enregistrés.

Sa souffrance devient un élément de procédure, son épuisement une "attitude suspecte".

Et le silence final du dossier ressemble à un jugement moral : "*elle en fait trop.*"

Ainsi, la justice, qui devait soulager, devient source de souffrance.

Non pas par volonté de nuire, mais parce qu'elle a cessé de se regarder comme un être vivant.

Elle a oublié qu'elle pouvait faillir, et qu'admettre une erreur, parfois, c'est le plus haut acte de justice.

## **F. Transition : vers la lucidité**

Reconnaître cette dérive n'est pas condamner la justice.

C'est la regarder avec le respect qu'on doit à tout être blessé.

Une institution peut, comme un individu, tomber malade de son orgueil, se couper du réel, s'isoler derrière ses symboles.

Mais elle peut aussi guérir, à condition de retrouver ce qu'elle avait perdu : l'humilité du regard.

Car la justice, dans son essence, n'est pas une tour de marbre.

C'est un lien fragile entre la vérité et le courage.

Et ce lien se rompt chaque fois qu'elle préfère l'image à la conscience.

Le prochain chapitre, "Le cas du tribunal de Strasbourg", ne sera pas une accusation.

Ce sera un miroir concret : l'illustration de cette mécanique, dans un lieu précis, à un moment donné.

Un cas réel où l'institution, confrontée à la perversion, a cessé d'être lucide, pour se protéger d'elle-même.

## Chapitre 5 : Le Cas du Tribunal de Strasbourg : Anatomie d'un Aveuglement



## **A. Le fait et le mécanisme**

Il y a, dans chaque dossier judiciaire, une part de destin et une part de mécanique.

Le mien s'est joué à Strasbourg, une ville symbolique, siège européen de la justice et des droits humains.

Ironie tragique : c'est là que s'est révélée, dans toute sa clarté, la distance entre la justice idéalisée et la justice réelle.

Ce dossier aurait pu être celui de n'importe quelle famille : des enfants, un conflit, des inquiétudes, des plaintes croisées, des experts.

Rien d'extraordinaire, si ce n'est la lenteur avec laquelle la cohérence s'est dissoute.

Ce n'est pas la malveillance qui a dominé, mais le mécanisme institutionnel du doute organisé, cette manière qu'a la justice, parfois, de transformer la complexité en prétexte à l'inaction.

Tout ce qui aurait dû alerter a été noté, classé, transmis, puis oublié.

Chaque acteur du dossier a fait "ce qu'il fallait faire" dans son périmètre, et pourtant l'ensemble a produit une catastrophe silencieuse : des enfants non protégés, une vérité inversée, un père disqualifié non par ses actes, mais par sa persévérance à les dénoncer.

C'est ce que j'appelle le dysfonctionnement par segmentation morale : chacun a raison à son échelle, mais le système, lui, a tort dans son ensemble.

## **B. La défaillance du regard**

Le tribunal n'a pas voulu faire mal. Il a voulu faire "juste". Mais à force de neutralité, il s'est aveuglé.

Chaque juge, chaque expert, chaque service a vu un fragment du drame, jamais la totalité. Et le manipulateur, comme souvent, a su jouer de ces disjonctions.

La mère présentait bien, parlait calmement, offrait des récits cohérents. Moi, j'étais inquiet, insistant, parfois ému.

Le système, qui valorise le ton plus que le fond, a fait son choix sans même le formuler. Le calme a paru crédible, la passion suspecte.

Ainsi, le mensonge a pris l'apparence de la mesure, et la sincérité, celle du désordre. Ce n'est pas un juge, ni un service, ni un expert qu'il faut accuser.

C'est le *regard collectif*, ce regard qui, saturé d'affaires, finit par classer les vérités humaines en catégories statistiques. Ce regard qui ne voit plus les visages, mais des "cas", des "situations".

Et, dans ce regard froid, les manipulations prospèrent comme des plantes dans l'ombre.

## C. L'application de l'analyse

On retrouve ici tous les mécanismes typiques de la dérive institutionnelle:

- **La triangulation judiciaire** : la mère a su créer une alliance implicite avec le système, en se présentant comme victime raisonnable face à un père jugé "trop émotionnel".
- **Le piège de l'équilibre** : pour éviter de trancher, les juges ont cherché la symétrie, donnant un peu raison à chacun, ce qui revient à donner raison au plus habile.
- **Le déni collectif** : lorsque les signaux de danger se sont accumulés, le tribunal a préféré s'en remettre à des expertises successives, plutôt que de reconnaître l'erreur initiale.
- **Le narcissisme institutionnel** : une fois l'engrenage enclenché, il n'était plus possible pour l'institution de reconnaître

qu'elle avait failli. Alors, elle a continué, mécaniquement, dignement, mais aveuglément.

Ce cas illustre un phénomène plus large : la justice ne devient pas injuste parce qu'elle ment, mais parce qu'elle ne veut plus entendre.

## D. Le poids du lieu

Strasbourg, ville des droits de l'homme, incarne une contradiction presque symbolique. C'est là que se croisent les idéaux universels et les drames intimes.

Là où se tiennent les discours sur la dignité humaine, une salle du tribunal a laissé se déployer une détresse qu'elle n'a pas su lire. Ce lieu concentre le paradoxe de la justice contemporaine : elle parle haut, mais écoute mal.

Elle affiche sa mission protectrice, mais redoute d'en assumer la responsabilité concrète. Et cette peur, peur de l'erreur, peur du scandale, peur du jugement sur elle-même, engendre la même paralysie que chez les individus qu'elle juge : **le repli, le déni, la justification.**

Le tribunal de Strasbourg n'est donc pas "coupable". Il est emblématique.

Il représente cette justice européenne qui se veut modèle, mais qui, sous le poids de ses procédures, finit parfois par étouffer ce qu'elle était censée faire naître : la clarté.

## E. Ce que révèle ce cas

Ce dossier n'est pas un cas isolé. Il dit quelque chose de plus profond sur l'état de la justice : sa fatigue morale.

Les institutions, comme les êtres humains, peuvent se décourager de la complexité.

Elles cherchent alors refuge dans la forme, le protocole, le confort des apparences.

Mais la justice ne peut pas être une mécanique sans conscience.

Elle doit rester un organisme vivant, capable de se remettre en question.

Et c'est précisément quand elle se protège trop qu'elle trahit sa mission première : protéger les autres.

À Strasbourg, la justice n'a pas été mauvaise.

Elle a été fatiguée, prudente, désincarnée.

Et c'est dans cette prudence-là que réside la vraie tragédie.

## **F. Transition : la nécessité de la lucidité**

Ce chapitre n'est pas un règlement de comptes.

C'est une étude de cas, un miroir tendu à une institution qui ne s'observe plus.

Car comprendre ce qui s'est passé à Strasbourg, c'est comprendre ce qui se rejoue, silencieusement, dans bien d'autres lieux :

l'endormissement de la conscience institutionnelle, l'excès de précaution devenu indifférence, la peur du désordre devenue déni du réel.

Le chapitre suivant sera une ouverture : non plus un constat, mais une espérance.

Car si la justice peut devenir perverse, c'est aussi qu'elle est vivante , et que, comme tout être vivant, elle peut guérir.

Encore faut-il oser regarder la blessure.

# Chapitre 6 : Pour une Justice Lucide



## **A. Le constat final**

La justice n'est pas un monstre.

Elle est un corps vivant, parfois blessé, souvent fatigué, mais toujours porteur d'un idéal.

Ce corps, comme tout être qui a trop souffert de lui-même, a développé des défenses : la distance, la froideur, le déni.

Ce ne sont pas des fautes, mais des symptômes.

Ce livre n'a pas voulu dresser un acte d'accusation.

Il a voulu nommer ce qui ne se dit pas, ce que les magistrats eux-mêmes, parfois, ressentent sans pouvoir le formuler : la peur de l'erreur, la peur de perdre la maîtrise, la peur d'être injustes.

Or, c'est cette peur-là, légitime, humaine, qui finit par rendre la justice aveugle.

Parce qu'à force de se protéger, elle n'écoute plus.

Et quand elle n'écoute plus, elle cesse d'être juste.

Le contraire de l'injustice n'est pas la perfection : c'est l'attention.

Et c'est cette attention-là, celle du regard vivant et du doute courageux, qu'il faut réapprendre.

## **B. Les remèdes institutionnels**

Il ne suffit pas de dénoncer les dérives : il faut inventer des remèdes, non pas pour punir, mais pour comprendre, corriger, et prévenir.

La justice ne redeviendra lucide que si elle accepte de se repenser, à la fois dans son organisation et dans sa conscience.

## **1. Former à la psychologie du mensonge et de la manipulation**

On forme les magistrats au droit, rarement à la duplicité.

Or, une grande partie des drames judiciaires naît non d'un manque de texte, mais d'un manque de discernement.

Comprendre les mécanismes d'emprise, de projection, de victimisation stratégique — c'est déjà se prémunir contre l'aveuglement.

Cette compétence devrait faire partie de toute formation judiciaire de base.

## **2. Le dépaysement judiciaire comme respiration éthique**

Lorsqu'un tribunal se trouve en situation d'épuisement, d'erreur accumulée ou de soupçon de partialité, le dépaysement judiciaire est une mesure d'hygiène institutionnelle.

Il permet à une autre juridiction, extérieure aux dynamiques locales, d'examiner les faits avec un regard neuf.

Ce n'est pas une défiance : c'est une protection, autant pour les citoyens que pour les magistrats eux-mêmes.

Changer de regard, c'est souvent ce qui permet à la vérité de respirer.

Le dépaysement redonne à la justice son impartialité symbolique : celle d'un pouvoir qui ne s'appartient pas à lui-même, mais à la nation.

## **3. Des parquets spécialisés pour les drames institutionnels**

Il arrive que des enfants meurent, disparaissent ou subissent des violences alors qu'ils étaient déjà sous la protection de la justice.

Ces drames ne relèvent pas seulement de la tragédie individuelle : ils interrogent le fonctionnement du système lui-même.

C'est pourquoi il faudrait créer, au niveau national, des parquets spécialisés dans l'analyse de ces échecs institutionnels.

Leur mission ne serait pas seulement de rechercher les responsabilités pénales mais aussi de comprendre les enchaînements d'erreurs, de lenteurs, de silences qui ont permis que le pire advienne.

Ces parquets auraient un double mandat :

- **judiciaire**, pour établir la vérité et juger si nécessaire ;
- **réformateur**, pour transmettre leurs conclusions au législateur, afin d'améliorer les lois et les pratiques.

Une justice qui se regarde après la tragédie est une justice qui apprend. C'est ainsi qu'elle cesse de répéter ses échecs et retrouve sa dignité morale.

## **4. L'intelligence artificielle au service de la transparence**

L'intelligence artificielle, bien utilisée, peut devenir un outil de vigilance et de mémoire collective.

Elle pourrait détecter les retards, les incohérences, les signaux d'alerte négligés, ou les décisions contradictoires d'un même tribunal.

Non pour remplacer le juge, mais pour l'assister, comme une conscience auxiliaire, sans émotion mais sans oublier.

Une IA éthique, publique et contrôlée, pourrait ainsi signaler les zones de risque, repérer les répétitions d'erreurs et contribuer à prévenir les drames avant qu'ils ne surviennent.

Elle ne jugerait pas : elle éclairerait.

## **5. Réhabiliter l'écoute du réel**

Aucune réforme ne remplacera la présence humaine. Écouter reste l'acte le plus révolutionnaire d'une institution.

Quand le juge ou l'expert prend le temps de comprendre la douleur d'un enfant, la détresse d'un parent, la nuance d'un silence, il redevient ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être : un témoin de l'humain.

## **6. Accepter la relecture et le doute**

Une justice qui relit ses décisions ne s'affaiblit pas : elle mûrit. Le doute, quand il est honnête, est la preuve d'une conscience vivante. Ce n'est pas le scepticisme, c'est la lucidité. Et c'est par elle que renaît la confiance.

## **C. Un appel à la lucidité**

La lucidité n'est pas le contraire de la foi. C'est une foi plus exigeante : celle qui regarde la vérité sans voile et continue pourtant d'espérer.

Aimer la justice, ce n'est pas la défendre aveuglément, c'est l'aider à s'améliorer.

C'est croire que, même dans ses errements, elle porte encore la possibilité du bien.

La justice lucide ne nie pas ses blessures.

Elle les regarde, les comprend, les répare.

Elle ne se protège plus de la douleur des autres, elle y répond.

C'est en ce sens qu'elle redeviendra crédible : non pas parce qu'elle sera infaillible, mais parce qu'elle saura reconnaître quand elle s'est trompée.

Une justice qui s'excuse est une justice qui guérit.

Et une institution qui guérit fait grandir toute une société.

## **D. La voix du père**

Ce livre est né d'une blessure, mais il se termine dans la parole.

La parole d'un père, d'abord, mais aussi celle d'un citoyen qui continue à croire à l'idéal de justice.

Croire malgré tout, non par naïveté, mais par devoir.

Parce que si ceux qui ont vu les failles se taisent, alors plus rien ne se répare.

Il n'y a pas de vengeance ici, pas d'amertume, seulement un vœu :

que cette expérience serve à quelque chose, qu'elle aide à comprendre ce que vivent tant d'autres parents, d'enfants, d'hommes et de femmes face à la même incompréhension institutionnelle.

Je crois encore que la justice peut aimer.

Qu'elle peut écouter sans se sentir menacée, qu'elle peut douter sans perdre sa dignité, qu'elle peut redevenir humaine sans cesser d'être grande.

Et si ce livre n'a servi qu'à une chose, qu'il serve à cela :

rappeler que la justice, avant d'être un pouvoir, est un visage —

celui d'un peuple qui veut croire que la vérité, un jour, finira par être entendue.





*Et si la justice, croyant protéger,  
devenait l'instrument même de la  
violence qu'elle devait contenir ?*

À partir d'une histoire réelle, celle d'un père confronté à l'aveuglement institutionnel dans la protection de ses enfants, Thomas BRANT explore les mécanismes profonds d'une dérive silencieuse : celle d'une justice qui, à force de se défendre, oublie d'écouter.

Ce livre n'est ni un réquisitoire ni un témoignage de rancune.

C'est une enquête morale, psychologique et humaine sur le glissement d'une institution qui finit par adopter les réflexes de la perversion qu'elle devait juger : déni, inversion des rôles, peur de l'erreur.

Un texte sobre, nécessaire, écrit pour réconcilier la justice avec sa mission première : protéger les vivants, pas ses symboles.